

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 1 (1889)
Heft: 5

Rubrik: Société genevoise de photographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous applaudissons à la formation de cette nouvelle Société qui vient combler une lacune importante, et nous ne doutons pas qu'elle ne prenne une rapide et sérieuse extension.

Société genevoise de photographie.

Séance du 24 octobre 1889.

Présidence de M. H.-C. NERDINGER, président.

Nouveaux membres reçus: MM. Jules Darier-Rey, Genève.

» Henri Darier »

» David Paccard »

L'assemblée passe ensuite aux communications annoncées sur l'ordre du jour.

M. E. Sautter présente à la Société quatre clichés obtenus sur plaques Lumière rapides, développés au moyen de quatre développeurs différents.

Ces plaques ont reçu, au moyen du nouvel appareil fabriqué par M. Français, exactement la même exposition, et M. Sautter a tenu compte du temps nécessaire pour le développement complet de chaque cliché.

Il a constaté que la plaque traitée au moyen de l'icongène, exigeait une immersion dans le bain de 10 minutes.

La plaque soumise à l'hydroquinone, bain neuf, s'est trouvée développée au bout de 7 minutes.

Un développement à l'acide pyrogallique mélangé à du sulfite de soude et additionné de quelques gouttes de carbonate de potasse, a donné en 4 minutes un beau cliché de nuance noir bleu; toutefois, ce développement souvent recommandé, demande quelques précautions dans le lavage, si l'on veut éviter des soulèvements de la gélatine, qui peuvent entraîner la perte totale du cliché.

Enfin, la quatrième plaque soumise à un développement composé d'hydroquinone additionné d'un peu d'acide pyrogallique, a fourni à l'opérateur, dans le même laps de temps, (4 minutes), un cliché vigoureux et brillant, parfaitement bien venu dans tous ses détails, et ayant une teinte brônâtre, qui peut s'atténuer ou disparaître entièrement, si on le désire, au moyen d'un bain d'alun et d'acide citrique.

M. Sautter, qui revient d'un voyage en Algérie, a développé, au moyen de cette formule, tous ses clichés instantanés, et a obtenu de très bons résultats en réalisant une économie de temps considérable.

Le même développement lui a donné une entière satisfaction pour des clichés obtenus au moyen de l'éclair magnétique. Les épreuves de ces clichés sont soumises à la Société.

M. Sautter donne la formule de ce développement, qu'il tient de M. Clavier, photographe, à Sétif. Il ajoute qu'en Algérie, grâce à la chaleur, le développement d'une plaque instantanée n'a jamais duré plus de trois minutes.

M. Sautter répète ce qu'il a dit en commençant, qu'il ne fait campagne contre aucun des développements actuellement en faveur, mais que faisant uniquement des photographies instantanées, et souvent en assez grand nombre dans une seule journée, il a été appelé à chercher s'il ne pourrait pas trouver un révélateur qui, tout en agissant plus rapidement, lui fournit des clichés aussi beaux et aussi harmonieux que ceux que l'on obtient avec les développeurs en vogue depuis un an.

Formule :

N° 1. Eau	150 C. C.	
Sulfite de soude	25 Gr.	
Hydroquinone	5 Gr.	
Acide citrique		Traces
N° 2. Eau	1000	
Carbonate de soude	180	

Pour faire le bain, prendre 10 c. c. du N° 1 et 50 c. c. du N° 2; ajouter un paquet de 0 Gr. 25 d'acide pyrogallique en poudre. Mélanger avec soin.

M. E. Sautter présente ensuite à la Société le *Cosmopolite* de M. Français. Cet appareil est un kinégraphe perfectionné qui paraît réunir d'excellentes qualités.

M. E. Nydegger expose la chambre *Victoria*, qui possède un viseur et un magasin de 30 plaques $6\frac{1}{2} \times 10$; l'objectif et l'obturateur sont rapides et de bonne marque.

M. Ch. Rauser présente deux obturateurs nouveaux. Le premier se met en lieu et place du diaphragme. La rapidité maximum est très grande. Pour la vitesse moindre, on place au-dessus de l'instrument une sorte de tourniquet à ailettes qui enraie le mouvement en faisant l'office de régulateur. Le grand avantage de ce petit appareil est d'être fort léger et de tenir peu de place. L'autre obturateur, de construction anglaise, est plus massif. Il consiste en un corps surmonté d'un tube en cuivre, dans lequel fonctionne un ressort faisant monter et descendre la lame obturatrice.

La Société procède ensuite à la discussion de plusieurs questions administratives, sur lesquelles il y aura à revenir. J. B.

Expériences photographiques sur la pénétration de la lumière dans la mer.

L'article de M. Forel sur ses expériences dans le lac renferme une phrase que l'on pourrait mal interpréter. M. Asper n'a pas trouvé la limite de pénétration de la lumière, dans les lacs de la Suisse, comme on le croirait en lisant cette phrase, vu qu'à 140 mètres de profondeur, la plus grande qu'il ait atteinte, il y avait encore du jour. Du